

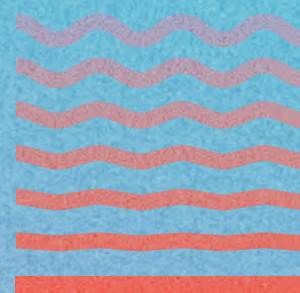


santé
famille
retraite
services

MSA Picardie

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Sommaire



Édito	page 04
Le Comité de Direction	page 05
S'appuyer sur notre système mutualiste	page 06
S'adapter aux évolutions réglementaires et technologiques	page 18
Agir pour la santé	page 23
Animer et dynamiser les territoires ruraux avec nos partenaires	page 28
Aller vers les exploitants agricoles et les employeurs	page 32
Lutter contre le mal-être agricole	page 35
Piloter l'entreprise MSA en interne	page 39
Les chiffres clés	page 44
L'essentiel	page 45
Et plus encore !	page 47
Les adhérents	page 48
Les entreprises	page 49



Édito

La démocratie sociale est le fondement du régime agricole, deuxième régime de protection sociale français.

En 2025, nous avons donc procédé aux élections de nos Délégués et un nouveau Conseil d'Administration s'est constitué.

Un nouveau Président a été élu, Christophe LEMOINE est désormais le Président du Conseil d'Administration de la MSA Picardie.

Notre premier Vice-Président, Thierry MANTEN a été réélu.

Ainsi vous le découvrirez dans les pages qui suivent, nous avons eu à cœur de former ces nouveaux élus afin qu'ils prennent leurs marques rapidement.

En MSA, le travail Elus/Administratifs est central et ensemble nous sommes au service de nos Adhérents et de nos partenaires.

Le trinôme, Président/Vice-Président et Directrice Générale est important et nous sommes attachés à communiquer régulièrement, à partager les orientations de la MSA Picardie.

L'année 2025 a été difficile pour le monde agricole et plus que jamais la MSA Picardie s'est rendue disponible pour accompagner les Adhérents qui le nécessitaient.

Les Salariés de la MSA Picardie ont conçu de nouveaux outils pour sensibiliser aux risques professionnels, aider à trouver les bons relais en cas de détresse, marteler des messages forts. La prévention dans tous les domaines est un axe fort et plus que jamais nous devons intervenir en amont de ce qui peut survenir.



Le groupe MSA Picardie, c'est aussi nos Associations situées dans l'Aisne et qui sont adossées à notre mission de service public. Nous sommes comme toujours, mobilisés pour garantir leur pérennité dans un contexte de réduction des moyens publics.

La MSA Picardie a été au rendez-vous des engagements qualité :

- Validation des comptes
- Certification Santé, Sécurité au Travail (première caisse du réseau MSA à être certifiée)
- Audits des France Services où nos Salariés sont présents

Les réunions Grands Comptes nous permettent de réunir régulièrement les plus grandes entreprises agricoles et d'aborder les sujets qui les mobilisent et ce avec pour objectifs le partage d'informations et de bonnes pratiques.

Notre partenariat est toujours l'une de nos priorités et nous œuvrons pour l'enrichir, le faire vivre et ceux dans l'intérêt de nos Adhérents.

Plus que jamais, nous sommes vigilants à accompagner notre population agricole et à apporter le service attendu.

Bonne lecture.

Katie Hautot
Directrice Générale



Le Comité de Direction



Pierre Orveillon

Directeur adjoint

Action sanitaire et sociale
Santé au travail
Prévention des risques professionnels



Éric Aernoudts

Directeur adjoint

Ressources humaines
Documents entrants, entreprises et partenaires agricoles
Front Office
(Conseillers en protection sociale)
Défi Autonomie Séniors (DAS)



Charles Bodelot

Directeur comptable & financier

Comptabilité - finances
Maîtrise des risques
Budgets



Katie Hautot

Directrice Générale

Communication
Lutte contre le mal-être agricole
Secrétariat de direction
MSA Services



Laurent Delvoye

Médecin chef de service

Santé au travail



Maryse Dallene

Sous-directrice

Relations Élus

Relations adhérents
(Plateforme téléphonique, Accueil - France Services)

Prévention santé



Christophe Kus

Sous-directeur

Prestations

Pilotage de la performance

Informatique

Logistique et achats

Processus



Mariam Arvis-Souaré

Médecin chef de service -

Coordinateur régional

Contrôle médical
et contrôle dentaire

Gestion du risque

1. S'appuyer sur notre système mutualiste

Une année 2025 rythmée par les élections

Le début de l'année 2025 a été marqué par l'organisation des élections de la MSA Picardie, temps fort de la démocratie sociale agricole. L'ensemble des services de la MSA Picardie s'est fortement mobilisé afin d'**informer, sensibiliser et encourager la participation des ressortissants agricoles** avec :



→ L'organisation de **trois cérémonies des vœux** placées sous le signe des élections à destination de nos collaborateurs.



→ La **participation au Salon de l'agriculture**, avec des animations ludiques dédiées aux élections.



→ **La conduite de six actions en entreprise** (Isagri, Chambres d'agriculture des trois départements, CER France, Centre Social Rural) pour informer et sensibiliser les salariés agricoles.

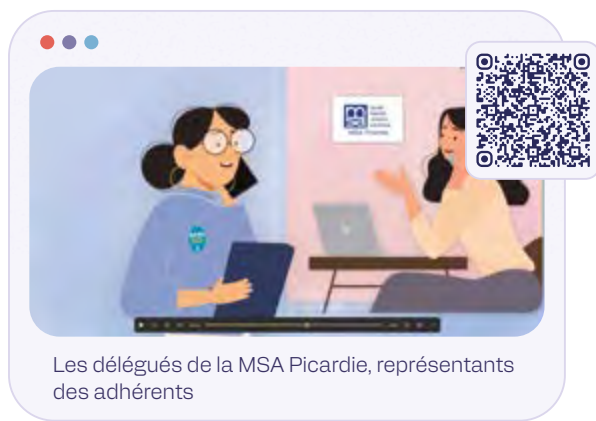
→ La réalisation de quatre spots vidéo dédiés au rôle des délégués : acteurs des territoires, relais de proximité et représentants des adhérents.



Le rôle des délégués de la MSA Picardie



Les délégués de la MSA Picardie, acteurs sur les territoires.



Les délégués de la MSA Picardie, représentants des adhérents



Les délégués de la MSA Picardie, relais sur les territoires



→ Une **campagne de portraits** mettant en lumière **11 ambassadeurs de la MSA Picardie**, issus de profils et de services variés, portant un message fort sur la fierté d'appartenir à la MSA et l'importance du vote.



→ La production de **dix vidéos de présentation des élus**, valorisant leur rôle auprès des ressortissants.



À travers cette mobilisation globale, la MSA Picardie a réaffirmé son engagement en faveur d'une démocratie sociale, fondée sur la proximité et la représentation des adhérents sur les territoires.

L'élection des nouveaux délégués de la MSA Picardie

Entre les 5 et 16 mai 2025, **84 690 électeurs**, ressortissants de la MSA Picardie, ont été appelés à voter pour élire leurs nouveaux délégués par internet ou par correspondance, parmi les **1 025 candidats**.

Un dépouillement a été organisé dans chaque département, mobilisant collaborateurs, délégués et commissions électorales afin de **garantir le bon déroulement du scrutin**. Au programme de cette journée :

- Réception des plis électoraux à 7h30
- Vérification et tri des plis
- Dépouillement successif des 3 collèges
- Fin des opérations vers 17h45 sur les trois sites
- Génération et signature des procès-verbaux
- Proclamation des résultats vers 19h30 sur les trois sites

BOVES

 **37** collaborateurs mobilisés

 **33** délégués présents

 **1** commission électorale composée de **11** personnes

 **4 690** plis dépouillés

BEAUVAIS

 **29** collaborateurs mobilisés

 **22** délégués présents

 **1** commission électorale composée de **16** personnes

 **3 446** plis dépouillés

LAON

 **38** collaborateurs mobilisés

 **32** délégués présents

 **1** commission électorale composée de **16** personnes

 **4 654** plis dépouillés



Le 22 mai 2025, avec un **taux de participation de 20,98 %**, **680 délégués ont été élus pour un mandat de cinq ans**, dont 532 titulaires et 148 suppléants. **Le taux de renouvellement de 53 %** témoigne d'un dynamisme et d'un engagement renouvelé au service des territoires.



84 690
électeurs

dont



25 838
électeurs
dans le collège 1
(exploitants)



54 118
électeurs
dans le collège 2
(salariés)



4 734
électeurs
dans le collège 3
(employeurs)



1 025
candidats

dont



355
candidats
collège 1



512
candidats
collège 2



158
candidats
collège 3

Taux de participation globale

20,98%

dont

71,97%
par courrier



28,03%
par internet

680
délégués

dont

532 titulaires

236
collège 1

180
collège 2

116
collège 3

148
suppléants



Le plus jeune
21 ans



Le plus âgé
87 ans

184
Aisne

157
Oise

191
Somme



→ Pour retrouver
la carte de vos délégués

L'élection du nouveau Conseil d'Administration

Le 27 juin 2025, les délégués titulaires nouvellement élus se sont réunis à **Mégacité Amiens** pour l'Assemblée Générale ordinaire et élective de la MSA Picardie. Cette journée a permis d'élire le **nouveau Conseil d'administration** pour les cinq années à venir.



La journée s'est poursuivie par le **Conseil d'administration d'installation**, avec l'élection du Président, du 1^{er} Vice-Président, des membres du bureau et des délégués à l'Assemblée Générale de la Caisse Centrale.



No

27

administrateurs élus

+

Do

3

représentants UDAF

30

administrateurs

dont

18

nouveaux administrateurs

Parité respectée :

50% femmes

50% hommes

”

Christophe Lemoine

Président MSA Picardie



"Exploitant agricole dans le sud de l'Aisne, j'entame mon troisième mandat d'Administrateur à la MSA Picardie et j'occupe, depuis juillet 2025, la fonction de Président de la Caisse. Fort de plus de 30 ans d'engagement au sein des instances agricoles, je reste profondément attaché aux valeurs mutualistes."

"Pour ce mandat, mes priorités sont claires : défendre le modèle du guichet unique, accompagner la mise en œuvre de la réforme des retraites et renforcer le bien-être et la proximité auprès de nos adhérents."

”

Thierry Manten

1^{er} Vice-Président MSA Picardie

"Après une carrière au Crédit Agricole, je suis devenu délégué de la MSA Picardie il y a 25 ans. J'ai depuis exercé plusieurs responsabilités locales et nationales, jusqu'à être élu Premier Vice-Président de la CCMSA, où j'ai accompli deux mandats."

"La MSA est un régime unique, couvrant tous les risques de la naissance à la retraite. Notre rôle d'élus est de faire le lien entre les ressortissants et leur caisse. Pour les années à venir, l'enjeu est de mieux faire connaître notre guichet unique et de continuer à défendre nos valeurs de solidarité et de mutualisme."



Le Conseil d'Administration



Présidence

- 1** CHRISTOPHE LEMOINE, Président
3^e collège, Essômes-sur-Marne, Aisne
- 2** THIERRY MANTEN, 1^{er} Vice-Président
2^e collège, Corbie, Somme

Représentants de l'UDAF : membres du Conseil d'Administration

- 3** BLANDINE CAILLIEZ, Représentante UDAF (salariés)
Villeneuve-sur-Aisne, Aisne
- 4** SANDRINE HUBSCH, Représentante UDAF (salariés)
Compiègne 1, Oise
- 5** ANNE-SOPHIE THÉRON, Vice-Présidente et Représentante UDAF (salariés)
Friville-Escarbotin, Somme

Les administrateurs par collège et par département

1^{er} collège : exploitants ou chefs d'entreprise agricole non-employeurs de main-d'œuvre

- | | | |
|--|--|---|
| 6 ISABELLE BRUNET
Friville-Escarbotin (Somme) | 7 NATHALIE CAUET
Albert (Somme) | 8 FRANÇOIS-XAVIER DE CHEVIGNY
Président CPSNS
Chantilly (Oise) |
| 9 MATHILDE DEMOURY
Fère-en-Tardenois (Aisne) | 10 ANNE-MARIE HAZARD
Vice-Présidente
Crépy-en-Valois (Oise) | 11 SYLVIE LEFEBVRE
Grandvilliers (Oise) |
| 12 JEANNE-MARIE LEGRAND
Présidente non-salariée
CPASS
Bohain-en-Vermandois (Aisne) | 13 CORALIE RYCKEBUSCH
Hirson (Aisne) | 14 SABINE SAILLY
Moreuil (Somme) |


2^e collège : salariés de l'agriculture dans les secteurs de la production, de la transformation ou des services

- | | | |
|--|---|--|
| 15 GÉRALD ANSART
Amiens 2, Somme
(CFE-CGC) | 16 FREDDY BONVARLET
Réfèrent Vie Mutualiste
Somme
Ailly-sur-Somme, Somme
(CFDT) | 17 RÉMI CARLIER
Laon 1, Aisne (CFE-CGC) |
| 18 LISE COUVERCELLE
Laon 1, Aisne (CFDT) | 19 PIERRE DELAGRANGE
Ribemont, Aisne (CFDT) | 20 PATRICK JACOB
Président Salarié CPASS
Corbie, Somme (CFDT) |
| 21 DAVID LEGENDRE
Réfèrent Vie Mutualiste Oise
Noyon, Oise (CFDT) | 2 THIERRY MANTEN,
1 ^{er} Vice-Président
Corbie, Somme
(CFE-CGC) | 22 LAURENT MARESCAUX
Compiègne 2, Oise (CGT) |
| 23 PASCALE TALHOUARNE
Estrées-Saint-Denis, Oise
(CFE-CGC) | 24 ÉRIC VERJOT
Réfèrent Vie Mutualiste et
Président de la Commission
d'Action Mutualiste
Aisne
Vervins, Aisne (CFE-CGC) | 25 LUC WARNAUT
Président CPSS
Beauvais 2, Oise (CFDT) |

3^e collège : employeurs de main-d'œuvre

- | | | |
|--|---|---|
| 26 DENIS BULLY
Poix-de-Picardie, Somme | 27 EMMANUEL DÉPLANQUE
Doullens, Somme | 1 CHRISTOPHE LEMOINE,
Président
Essômes-sur-Marne, Aisne |
| 28 PATRICIA POTIER
Compiègne 1, Oise | 29 CAROLINE SIMPHAL
Laon 1, Aisne | 30 ROGER VANNIER
Vice-Président
Clermont, Oise |





Un séminaire d'intégration pour bien commencer leur mandat

La semaine suivant leur élection, les nouveaux administrateurs se sont réunis à Boves pour deux journées de séminaire consacrées à leur prise de fonction. **L'objectif : leur donner toutes les clés pour démarrer leur mandat dans les meilleures conditions.**

Au programme : une immersion dans les missions et le fonctionnement de la MSA, la constitution des commissions internes et la répartition des représentations extérieures.

Ces deux jours ont favorisé les échanges, en vue de créer une dynamique collective forte et la cohésion du nouveau Conseil d'Administration.

Début du nouveau mandat 2025 - 2030

Les premières rencontres avec les nouveaux délégués se sont déroulées lors des foires agricoles estivales : Plaine en fête (30-31 août à Saint-Valéry-sur-Somme), Campagne en fête (6-7 septembre à Corbeil-Cerf) et la Foire aux Fromages (6-7 septembre à La Capelle).

Ces événements ont permis de **créer du lien entre et avec les délégués**. Les délégués ont animé un mot croisé géant, **offrant aux visiteurs une découverte ludique de leurs missions pour les cinq années à venir**.

Des animations et jeux adaptés aux petits comme aux grands ont **rythmé ces journées et ont contribué à valoriser le rôle central de la MSA Picardie au cœur des territoires ruraux**.



En octobre 2025, dans le cadre de l'action nationale des délégués consacrée à la "santé des femmes", les délégués de la MSA Picardie se sont mobilisés pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Aux côtés du service Prévention Santé, **15 délégués sont intervenus** dans 7 entreprises et lors d'une réunion de la commission des agricultrices de l'Aisne. Des ateliers ludiques (jeu revisité, roue questions/réponses, buste d'autopalpation) ont permis de **transmettre des messages de prévention de manière concrète et pédagogique**.

Cette mobilisation a constitué une **première action de terrain forte pour les nouveaux délégués, affirmant leur rôle d'acteurs de proximité au cœur des territoires**.



À l'automne, **les premières réunions des échelons locaux ont marqué une étape clé du mandat, avec l'élection des présidents et vice-présidents de cantons.**

Au total, **14 réunions** se sont tenues entre novembre et début décembre, réunissant **270 délégués sur l'ensemble du territoire picard.**

Ces rencontres ont permis de faire connaissance, d'identifier les interlocuteurs de proximité, de mieux comprendre les missions des délégués, de revenir sur le rôle de la MSA, et de découvrir le nouveau diagnostic territorial pour avoir une meilleure compréhension des enjeux propres à chaque territoire.



Une première **Commission d'action mutualiste** s'est tenue le 8 décembre 2025, réunissant les 12 membres du bureau ainsi que les 14 présidents des échelons locaux. Cette rencontre avait pour objectif de réfléchir à l'animation de la vie mutualiste en 2026 et de permettre aux présidents de cantons d'approfondir la compréhension de leurs missions sous une forme interactive avec un débat théâtral animé par la troupe Arc-en-Ciel.



Un accompagnement continu...

Tout au long de leur mandat, les administrateurs bénéficient d'un accompagnement destiné à **renforcer leurs compétences et leur compréhension du modèle agricole et de la protection sociale.**

En septembre, des **séminaires dédiés aux commissions** de la MSA Picardie leur ont permis de mieux appréhender les enjeux propres à chaque domaine : protection sociale des salariés, protection sociale des non-salariés, action sanitaire et sociale, ainsi que l'offre de services de la MSA.

Des **webinaires organisés par la Caisse Centrale** complètent ce dispositif, en abordant les grands enjeux nationaux sur la protection sociale ou encore la gouvernance. Enfin, la plateforme en ligne « **Les ateliers de l'élu** » propose des modules interactifs et des replays pour se former à distance sur les thématiques clés utiles à l'exercice du mandat.



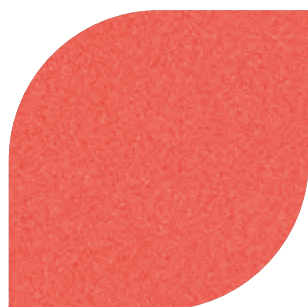
2. S'adapter aux évolutions réglementaires et technologiques

Les enjeux de notre certification en Santé Sécurité au Travail

En 2025, le service Santé Sécurité au Travail (SST) de la MSA Picardie est devenu la première caisse du réseau MSA à être certifiée selon le référentiel AFNOR SPEC 2218. Cette certification, inscrite dans le cadre de la réforme de la santé au travail, atteste de la conformité de nos pratiques aux exigences nationales et constitue une étape obligatoire pour l'obtention de l'agrément auprès de la DREETS.

Au-delà de l'aspect réglementaire, elle confirme la **qualité de nos actions en matière de prévention des risques professionnels, de suivi de l'état de santé des travailleurs et de prévention de la désinsertion professionnelle**. Elle traduit également l'engagement collectif des équipes de la MSA Picardie dans une démarche d'amélioration continue au service de la santé et de la sécurité du monde agricole.

Cette certification marque une étape structurante pour la MSA Picardie et illustre sa capacité à anticiper les évolutions réglementaires tout en affirmant son rôle d'acteur de référence en matière de prévention. Une reconnaissance forte pour notre Caisse.





Réforme des retraites : prise en compte des 25 meilleures années

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la retraite de base des non-salariés agricoles est désormais calculée sur les **25 meilleures années de revenus**, et non plus sur l'ensemble de la carrière. Cette réforme vise à mieux prendre en compte les parcours agricoles marqués par des revenus irréguliers et à rapprocher les règles de celles des autres régimes. Sa mise en œuvre progressive garantit aux assurés le maintien du montant le plus favorable.

Dans ce contexte, la MSA Picardie s'est fortement mobilisée pour accompagner les exploitants concernés. Une campagne de rendez-vous dédiée a été menée du 17 au 21 novembre, au cours de laquelle **85 rendez-vous ont été réalisés** sur l'ensemble du territoire picard. Au-delà de cette mobilisation ciblée, des rendez-vous d'information retraite sont proposés tout au long de l'année.

La carte Vitale désormais disponible sur smartphone

Après plus de 25 ans au format physique, la carte Vitale franchit une nouvelle étape avec sa **version dématérialisée**, accessible directement sur smartphone. La carte traditionnelle reste bien sûr valable, mais l'application - gratuite et disponible sur Android et iOS - permet désormais d'avoir sa carte Vitale toujours à portée de main, avec des droits actualisés en temps réel.



Elle offre de nombreux avantages : moins de risque d'oubli ou de perte, un fonctionnement identique à la carte physique, une réduction des feuilles de soins papier pour les professionnels de santé, la prise en charge possible des ayants droit (enfants, conjoint) et un niveau de sécurité renforcé.

Simplification des démarches : Nouveaux services en ligne

→ Demande en ligne de rendez-vous pour une visite de reprise ou à la demande

Le service en ligne santé sécurité au travail permet aux employeurs agricoles de solliciter directement un rendez-vous pour une **visite médicale de reprise** ou une **visite à la demande** pour l'un de leurs salariés (le service n'est pas accessible en mode procuration et ne concerne pas les visites d'embauche ou périodiques).

Ce service, réservé aux établissements employeurs de main-d'œuvre, renforce l'autonomie des entreprises dans leurs démarches de santé au travail. Le service permet à l'employeur de : renseigner les informations sur le salarié concerné, indiquer les contraintes de disponibilité, préciser le type de visite (reprise ou à la demande), fournir les informations liées à l'arrêt de travail, ...



→ Poursuite du développement des formulaires en ligne sur la plateforme "Démarches numériques"

La MSA poursuit l'enrichissement de son offre de services en ligne en développant de nouveaux formulaires accessibles via la plateforme "Démarches numériques". Les utilisateurs peuvent y accéder en se connectant directement sur "Mon espace privé". Plusieurs services sont disponibles selon les publics (particuliers, exploitants, entreprises).

Parmi les nouveautés 2025, on compte par exemple la demande d'option pour le paiement trimestriel des cotisations sur salaires ou la demande de complément de libre choix du mode de garde (CMG).



L'évolution de la période de référence pour le calcul des droits RSA et PPA

Dans le cadre de la mise en œuvre de la solidarité à la source, les modalités de déclaration des ressources pour le revenu de solidarité active (RSA) et la prime d'activité (PPA) évoluent.

Les bénéficiaires disposent désormais d'une **déclaration trimestrielle préremplie**, qu'ils doivent simplement vérifier, valider ou corriger. Les montants pris en compte correspondent au **montant net social**, désormais indiqué sur les bulletins de salaire et les relevés de prestations.

Cette évolution vise à **simplifier les démarches**, à sécuriser le calcul des droits et à limiter les risques d'erreur, tout en garantissant une prise en compte plus lisible des ressources des allocataires.

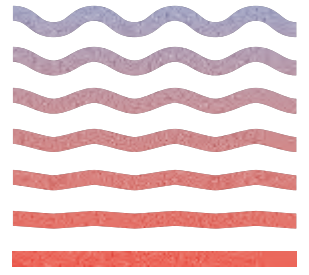
La mise en œuvre du CERFA sécurisé pour les avis d'arrêt de travail



Dans le cadre du renforcement de la lutte contre la fraude, l'année a été marquée par le déploiement progressif du nouveau formulaire CERFA sécurisé pour les avis d'arrêt de travail.

Ce nouveau modèle papier intègre des dispositifs avancés de sécurisation permettant de garantir l'authenticité des prescriptions et de limiter les risques de falsification. Il complète le développement de la transmission dématérialisée, qui demeure le canal à privilégier pour sa rapidité et sa fiabilité.

Cette évolution contribue à sécuriser l'ouverture des droits aux indemnités journalières, à fiabiliser les procédures et à préserver l'équilibre du système, dans une logique continue de modernisation et de qualité de service.



L'évolution du statut de collaborateur d'exploitation

La réforme du statut de collaborateur d'exploitation marque une **évolution importante en matière de protection sociale** pour le monde agricole. Désormais limité à **cinq ans**, ce statut vise à mieux **reconnaître et protéger les conjoints** participants régulièrement à l'activité de l'exploitation. Il favorise l'accès à des statuts **plus protecteurs** (salarié agricole, chef d'exploitation ou associé) ouvrant droit à une **protection sociale renforcée**.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme et éclairer sur les choix à opérer avant le 31 décembre 2026, la MSA Picardie s'est fortement mobilisée en :

- **organisant un webinaire à destination des centres de gestion et des comptables picards afin de les sensibiliser aux enjeux de la réforme**
- **contactant par courrier les chefs d'exploitation et collaborateurs concernés**
- **proposant un podcast dédié, complété par une foire aux questions, pour apporter des éclairages concrets sur les nouvelles dispositions**
- **offrant un accompagnement personnalisé afin d'expliquer les options possibles et d'aider les exploitants dans leurs démarches.**



Scannez pour accéder au podcast

En Picardie, près **de 800 collaborateurs d'exploitation** sont concernés par cette réforme, dont 80 % de femmes.

La réforme de l'assiette des cotisations : une évolution majeure à compter de 2026

À compter du 1^{er} janvier 2026, les modalités de calcul des cotisations sociales des non-salariés agricoles évolueront en profondeur.

Inscrite dans la **Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2024**, cette réforme structurante vise à **simplifier le système** en rapprochant les assiettes de cotisations et de contributions, à améliorer sa lisibilité et à assurer une répartition plus équitable de la charge contributive entre exploitants. Elle s'inscrit également dans une logique de consolidation de sécurisation et d'amélioration des droits sociaux, plus **particulièrement sur la retraite des exploitants**.

Par cette évolution, le régime agricole poursuit son adaptation aux réalités économiques des exploitations tout en renforçant la cohérence et la pérennité du modèle de protection sociale.

3. Agir pour la santé

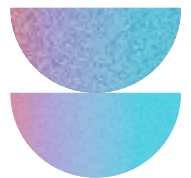
L'outil digital « Accueil et Sécurité » élargi aux travaux agricoles

Lancé en 2021 par la MSA Picardie et ses partenaires pour les professionnels de la filière hippique, l'outil digital de prévention des risques « Accueil et Sécurité » a été étendu en 2025 aux entreprises de travaux agricoles.

Accessible gratuitement sur www.accueilletsecurite-msa.fr, cet outil numérique, simple et ludique, vise à prévenir les accidents et à accompagner les employeurs dans leurs obligations d'accueil des nouveaux salariés et d'information sur les risques professionnels.

À travers des contenus interactifs et pédagogiques, il contribue à diffuser une culture de prévention, à sécuriser l'intégration des salariés et à favoriser des conditions de travail permettant d'évoluer sereinement dans le secteur de la production agricole.

Les accidents sur l'exploitation : et si on agissait avant qu'ils ne surviennent ?



En 2025, la MSA Picardie a lancé une nouvelle **vidéo de sensibilisation consacrée aux angles morts**, ces zones invisibles trop souvent sous-estimées lors de la conduite d'engins nécessitent une attention particulière. Son objectif : **alerter les travailleurs agricoles** sur un risque bien réel du quotidien et encourager des réflexes de prévention concrets.

Parce que la prévention ne s'arrête pas à la sensibilisation, la MSA Picardie accompagne les actifs agricoles avec des **diagnostics personnalisés des situations de travail** et des solutions adaptées. Des aides financières peuvent être mobilisées pour l'installation d'équipements de sécurité : rétroviseurs avec détecteur d'angles morts, caméras (avec ou sans intelligence artificielle), systèmes de surveillance ou d'alerte.



Scannez pour accéder à la vidéo

Anticiper, s'équiper, protéger : la prévention reste le meilleur moyen d'éviter l'irréparable.

Sécurité en agriculture : attention aux espaces confinés !

Les interventions en **espaces confinés** (fosses à lisier, silos, cuves, puits à condensats...) peuvent cacher des dangers extrêmes. Des mesures de prévention s'imposent.

En effet, les gaz toxiques, notamment le sulfure d'hydrogène (H₂S), peuvent provoquer une intoxication mortelle en quelques secondes, parfois sans aucun signe d'alerte perceptible. Le risque de suraccident est particulièrement élevé lorsqu'une personne tente de porter secours sans équipement adapté, transformant un accident en drame collectif.



Pour prévenir ces situations, la MSA Picardie a réalisé une vidéo de sensibilisation qui illustre la rapidité et la gravité de ces accidents et **décrit le processus d'intervention sécurisé**. Elle rappelle un principe fondamental : **aucune intervention ne doit être improvisée**. Le respect strict des règles de sécurité sont indispensables : ventilation préalable, détection multi-gaz, port d'un appareil de protection respiratoire isolant et présence d'un surveillant à l'extérieur.

Dans ces environnements à très haut risque, seule l'anticipation sauve des vies.

Risque auditif : partager les enseignements de l'étude « Audioprev »

À la suite de l'étude-action « **Audioprev** », menée en 2024 sur l'exposition aux nuisances sonores au sein de l'usine Intersnack, la MSA Picardie a poursuivi sa démarche de prévention en organisant, début 2025, une conférence dédiée au risque auditif en milieu professionnel.



Cette rencontre a réuni **42 professionnels de santé et représentants d'entreprises agricoles picardes**, autour des résultats de l'étude et des recommandations opérationnelles à mettre en œuvre pour prévenir les atteintes auditives.

À travers cette action, la MSA Picardie réaffirme son engagement à transformer les enseignements de terrain en leviers concrets de prévention au service des entreprises et de la santé des travailleurs.

Prévention santé : sensibiliser les jeunes à une consommation équilibrée de sucre

En octobre 2025, la France Services de Boves et la MSA Picardie a accueilli cette sensibilisation.



Le sucre nous apporte l'énergie nécessaire au quotidien. Toutefois, il est essentiel d'apprendre à (re)connaître les différents types de sucres et à identifier ceux à privilégier pour en tirer les meilleurs bénéfices pour notre organisme.

Pour accompagner cette prise de conscience, cinq ateliers ludiques et pédagogiques, animés par les élus

et les équipes, ont été proposés à **90 enfants âgés de 2 à 17 ans**, accompagnés de leurs parents. Ce **parcours innovant** leur a permis de découvrir le rôle du sucre dans l'alimentation, d'en mesurer les effets sur l'organisme et d'adopter des repères simples pour une consommation plus équilibrée.

Des webinaires santé pour informer et mobiliser

En 2025, la MSA Picardie a proposé à ses délégués et à ses adhérents une série de **webinaires thématiques**. En mai sur les maladies cardiovasculaires, en octobre sur le dépistage organisé du cancer du sein, en novembre sur la santé masculine. Un dernier rendez-vous, spécialement dédié aux élus, s'est tenu en décembre et portait sur la vaccination antigrippale.

Ces temps d'information ont permis de **transmettre des messages de prévention essentiels**, tout en renforçant la capacité de chacun à devenir **acteur de sa santé**.

Le format à distance, interactif et accessible, a favorisé l'acculturation à des thématiques majeures de santé publique de manière dynamique, tout en favorisant les échanges et la participation.



Contrats Locaux de Santé : un engagement renforcé en 2025

Renforcer l'accès aux soins, la prévention et l'accompagnement des habitants : autant d'objectifs portés par les Contrats Locaux de Santé (CLS). À travers ces partenariats, les signataires affirment leur volonté commune de mutualiser les ressources et les compétences d'un territoire afin de garantir un accès équitable à des soins de qualité.



En 2025, la MSA Picardie a signé deux nouveaux CLS : celui du Grand Soissons, en janvier et celui du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache**, en décembre.

Avec ces nouvelles signatures, la MSA Picardie confirme son engagement en faveur de la santé de proximité et du monde rural. Elle est désormais signataire de sept **Contrats Locaux de Santé en Picardie**, témoignant de son implication durable dans les dynamiques territoriales de santé.





L'organisation et le pilotage de l'Educ Tour

En 2025, la MSA Picardie a organisé et piloté le second séminaire Educ'Tour, les 20 et 27 mars. L'événement a réuni **24 étudiants de différentes filières** (médecine, pharmacie, soins infirmiers, travail social, maïeutique, ergothérapie).

La première journée, au Campus d'Amiens, a pris la forme d'ateliers collaboratifs pour favoriser l'interconnaissance, développer une culture commune du soin et co-construire un projet de santé pluriprofessionnel. La seconde journée s'est tenue à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Breteuil (60), avec une visite des lieux, des échanges avec les professionnels et une présentation des projets élaborés.

La réussite du séminaire a reposé sur un important travail de coordination et de préparation avec les partenaires (Responsables de filières, Fémas, URPS, CPAM, ARS, MSP...). Les retours ont été très positifs, soulignant **la richesse des échanges et la pertinence de la démarche interprofessionnelle.**

4. Animer et dynamiser les territoires ruraux avec nos partenaires

Focus sur le diagnostic territorial

Cette année a été marquée par un temps fort pour notre territoire : la réalisation du diagnostic territorial 2025. **Outil stratégique et indispensable**, ce diagnostic constitue avant tout un **socle partagé de connaissances de la Picardie**. Il met en lumière la diversité des situations, des trajectoires et des réalités vécues par l'ensemble de la population agricole, reflétant ainsi la richesse et la complexité de notre région.

Structuré autour de trois thématiques clés,

ce diagnostic offre une vision globale et détaillée de notre territoire :

- **Thématique 1 - Populations et état socio-économique** : Pour mieux comprendre les dynamiques démographiques et les enjeux économiques qui façonnent notre quotidien.
- **Thématique 2 - Activité et risques professionnels** : Afin d'identifier les défis liés à l'emploi, aux conditions de travail et à la prévention des risques, notamment dans le secteur agricole.
- **Thématique 3 - État de santé et accès à l'offre de santé et médico-sociale** : Pour évaluer les besoins en santé et disposer d'une photographie précise de l'accès aux soins pour tous, y compris dans les zones rurales.

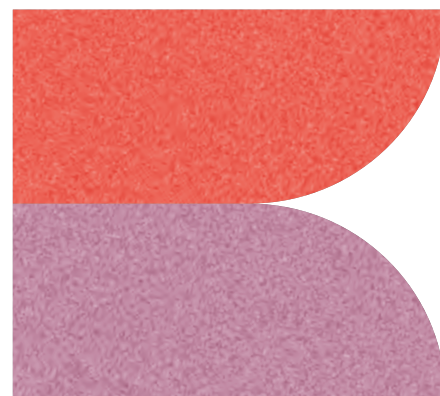
Il servira de **socle commun** aux services pour élaborer, avec nos élus et partenaires, **la feuille de route 2026-2030**.

Cette année a été rythmée par des **présentations au Conseil d'Administration et aux assemblées de secteur** permettant de partager les constats et d'enrichir les réflexions collectives. En 2026, la MSA Picardie présentera son diagnostic auprès des acteurs locaux.



Scannez pour
consulter le
diagnostic territorial

13 débats théâtraux pour informer, prévenir et accompagner



En 2025, la MSA Picardie a organisé **13 débats théâtraux sur l'ensemble du territoire**, mobilisant différents services autour de thématiques concrètes du quotidien. Objectif : aller à la rencontre des publics autrement, susciter l'échange et apporter des réponses adaptées aux besoins.

- « **Sac de nœuds** », autour de la médiation familiale, à Crépy (02), Airion (60) et Doullens (80).
- « **Aider, c'est ma vie** », pour soutenir les aidants accompagnant un proche, à Laon (02) et Gauchy (02).
- « **Une vie palpitante** », dédié à la prévention des maladies cardiovasculaires, à Noyon (60), Montescourt-Lizerolles (02) et Villers-Carbonnel (80).
- « **La belle vie** », pour préparer sereinement son départ à la retraite, à Guiscard (60).
- « **Ensemble, déjouons les arnaques** », pour sensibiliser aux fraudes du quotidien, à Saint-Riquier (80) et Fort-Mahon (80).
- « **La goutte d'eau** », pour prévenir les conflits en milieu professionnel, à Sissonne (02).
- « **Comment ça va... vraiment** », pour libérer la parole sur le mal-être et orienter vers les dispositifs d'aide, à Laon (02).



Pprès de 1 000 ressortissants agricoles ont répondu présents, témoignant de l'intérêt pour ces formats participatifs, favorisant la prévention, le dialogue et l'accès aux dispositifs d'accompagnement.

Signature de la convention territoriale globale “Grandir en Milieu Rural”

La MSA déploie sur les territoires prioritaires l'offre territoriale « **Grandir en Milieu Rural** » dédiée à l'enfance et à la jeunesse (0-25 ans). L'objectif ? **Développer et mettre en œuvre des projets à destination des familles relevant du régime agricole ou habitant sur les territoires ruraux.** La MSA accompagne pour la définition et la mise en œuvre d'une politique enfance-jeunesse et apporte un soutien financier pour la réalisation d'actions sur les territoires.



L'année 2025 a constitué une étape clé pour le dispositif, avec une phase d'évaluation et la définition d'une nouvelle stratégie de déploiement. Pour la période 2026-2030, l'offre sera mise en œuvre sur 23 territoires prioritaires, dont 5 nouveaux.

GMR s'intègre également au sein des **Conventions Territoriales Globales (CTG)**, cadre partenarial stratégique permettant de construire une vision partagée des enjeux du territoire et de renforcer la cohérence des actions engagées.

En 2025, cette dynamique s'est concrétisée par la signature de deux nouvelles CTG : avec la Communauté de communes Avre Luce Noye (Somme) et la Communauté de communes Thiérache du Centre (Aisne). Ces conventions formalisent une gouvernance partagée et renforcent la lisibilité et l'efficacité des politiques enfance-jeunesse déployées localement.

Une nouvelle étape pour Défi Autonomie Seniors

Le 17 décembre 2025, au Centre historique minier de Lewarde, Défi Autonomie Seniors a tenu une **Assemblée Générale Extraordinaire** marquant un tournant stratégique : **la première réunion dans sa nouvelle gouvernance**, après l'intégration de l'Agirc-Arrco le 5 septembre 2025.

Administrateurs, représentants nationaux de la CNAV, de l'Agirc-Arrco et de la CCMSA, se sont retrouvés donnant à cette rencontre **une portée institutionnelle forte**.

Outre l'installation de la nouvelle gouvernance, cette assemblée a permis d'adopter les nouveaux statuts, de partager les enjeux et de revalider la feuille de route 2024–2026, tout en ouvrant la réflexion vers l'horizon 2030.

Un temps structurant au service d'une ambition commune : accompagner durablement le bien vieillir.



Bulle d'Air, disponible sur l'ensemble du territoire

Service de répit à domicile, Bulle d'Air offre aux proches aidants un temps de pause indispensable lorsqu'ils accompagnent un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap. L'accompagnement est assuré par un professionnel formé, appelé « relayeur », permettant à l'aidant de s'absenter en toute sérénité.

Déployé en Picardie depuis 2018 dans la Somme et 2023 dans l'Oise, **le dispositif est porté dans l'Aisne par Avenir Rural depuis 2024**. Il contribue à prévenir l'épuisement des aidants tout en favorisant le maintien à domicile de la personne accompagnée, dans un environnement familial et sécurisant.

Depuis janvier 2025, une responsable de secteur dédiée, **Émilie Pellet**, pilote le développement du service dans l'Aisne. En 2025, **29 familles aidant/aidé ont été accompagnées**, grâce à l'engagement de **23 relayeurs**, représentant **1 815 heures de relayage réalisées**.

Un service de proximité, au cœur des territoires, qui répond à un enjeu majeur : **permettre aux aidants de souffler pour mieux accompagner**.

Pour en savoir plus, contactez Bulle d'Air Aisne
03 23 23 68 82
bulle-dair@msaservices-picardie.fr



5. Aller vers les exploitants agricoles et les employeurs

Accompagner les Grands Comptes

En 2025, la MSA Picardie a **poursuivi le déploiement de son offre de services auprès des entreprises**, conformément à la feuille de route engagée dès 2023, tout en **consolidant l'offre lancée en 2024 à destination des exploitants agricoles**.

L'accompagnement des Grands Comptes s'est structuré autour de webinaires thématiques et de rencontres bilatérales adaptées aux enjeux propres à chaque entreprise.

Ces temps d'échanges ont permis de présenter le guichet unique MSA et d'apporter des réponses ciblées sur la protection sociale des salariés et les démarches employeurs, avec un focus particulier en 2025 sur les sujets de ressources humaines, santé au travail, ouverture des droits santé et fiabilisation des DSN. **Le taux de satisfaction des entreprises accompagnées dépasse 85 %.**

Point d'orgue de l'année : une réunion annuelle en présentiel réunissant les principaux Grands Comptes et les services de la MSA Picardie, sur la thématique des arrêts de travail (état des lieux, prévention, responsabilités de l'employeur, rôle de la MSA en sa qualité d'organisme de protection globale).



Un lien privilégié avec les cabinets comptables

En 2025, l'offre de service à destination des déclarants et tiers de confiance a été renouvelée et renforcée, **dans une logique d'amélioration continue et de simplification des parcours déclaratifs.**

Les réseaux partenaires (CER Champagne Nord Est Ile de France, CER Picardie Nord de Seine, sections emploi des FDSEA 80 et 60, USAA02) ont bénéficié de rencontres régulières et d'outils adaptés.

La réunion annuelle entre les Présidents et Directeurs des CER et la MSA Picardie a permis de souligner la **qualité du travail collaboratif**, notamment en matière d'échanges sécurisés de données, garantissant à la fois la souveraineté des systèmes d'information et la protection des données des adhérents.



Déploiement du TESA simplifié et de l'espace employeur dans l'application "Ma MSA & Moi"

La MSA Picardie a poursuivi le déploiement du TESA simplifié auprès des TPE-PME. En 2025, **plus de 200 employeurs ont été accompagnés** à l'occasion de réunions collectives, en complément des contacts individualisés pour faciliter la prise en main de l'outil.

Ce déploiement a également permis de renforcer la sensibilisation des employeurs de saisonniers aux enjeux de prévention des risques professionnels. Outil plébiscité, le TESA simplifié continue d'évoluer grâce à l'intégration de fonctionnalités inter-organismes (DGFIP, France Travail...).

Depuis le 17 mars 2025, l'application mobile **Ma MSA & Moi** est par ailleurs ouverte aux employeurs de main-d'œuvre et aux exploitants. Elle permet d'accéder au TESA simplifié, à la messagerie sécurisée et à la prise de rendez-vous, facilitant l'accès aux services. Cette évolution s'inscrit dans la volonté de moderniser les démarches et de simplifier l'accès aux outils MSA.



5. ALLER VERS LES EXPLOITANTS AGRICOLES ET LES EMPLOYEURS



mes paiements

mes services



mes documents

mon compte



« Vos cotisations en clair »

Afin de répondre aux interrogations des exploitants sur le calcul et l'utilisation de leurs cotisations, la MSA a diffusé un guide « **Vos cotisations en clair** ».



Une page interactive, une FAQ et une vidéo tutorielle permettent de décrypter la facture et de mieux comprendre l'affectation des cotisations. Ces outils sont accessibles sur le site vos-cotisations-en-clair.msa.fr

En facilitant la compréhension du fonctionnement des cotisations, elle apporte des réponses concrètes.



Scannez pour accéder au site

6. Lutter contre le mal-être agricole

Trois spots vidéo sur la santé mentale

En 2025, la santé mentale a été déclarée grande cause nationale.

En effet, 1 Français sur 5 juge son état de santé mentale moyen ou mauvais.

Parce que la santé mentale reste un sujet tabou, notamment en milieu rural, la MSA Picardie a réalisé trois spots vidéo pédagogiques afin :

- **De comprendre ce qu'est la santé mentale,**
- **D'identifier ce qui la protège ou la fragilise,**
- **D'apprendre à en prendre soin.**



Scannez pour accéder aux vidéos

Serious game « La Flamme » : prévenir l'épuisement des futurs installés

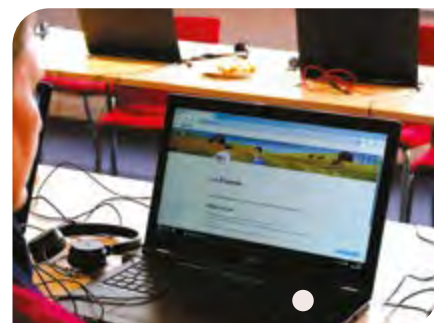
Les jeunes qui se destinent au métier d'agriculteur évoquent souvent la passion comme moteur. Mais une passion peut aussi devenir **source d'épuisement**.

Pour prévenir ces situations, la MSA Picardie a conçu le serious game « **La Flamme** », destiné aux étudiants de 2^e année de BTS Agricole. Le jeu plonge le participant dans un scénario d'installation familiale et l'invite à faire des choix sur des thématiques clés : équilibre vie professionnelle/vie personnelle, trouver sa place sur l'exploitation, prendre soin de sa santé, ... Un échange s'engage alors avec les jeunes permettant de leur donner des repères et actions concrètes à mettre en œuvre pour promouvoir leur bien-être.

80 jeunes ont bénéficié de cette animation :

→ 92 % l'ont jugée intéressante ou très intéressante,

→ 96 % estiment que les apprentissages leur seront utiles, dont 71% avec certitude.



Le « Jeu des casquettes » : bien vivre la transmission de son exploitation

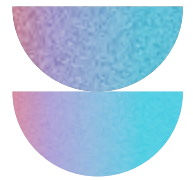
La transmission d'une exploitation constitue une phase sensible, pouvant générer tensions et questionnements identitaires. Les **cédants** qui préparent la transmission de leur exploitation sont aussi un public cible dans la prévention du mal-être.

Ainsi, la MSA Picardie a créé le **Jeu des casquettes** pour la quinzaine de la transmission. Déployé dans chaque département picard, il permet d'aborder de **manière ludique** les représentations et attentes liées à cette transition : rôle futur sur l'exploitation, relations familiales, santé, posture du cédant vis-à-vis du repreneur.

95 % des participants ont apprécié l'outil et découvert que les visions de la transmission diffèrent souvent, y compris sur des sujets essentiels comme la manière de prendre soin de sa santé ou la posture à adopter durant cette période de transmission.



Détecter : former et mobiliser des relais



→ Le réseau des Sentinelles

Seules 8 % des personnes en situation de mal-être agricole sollicitent spontanément de l'aide. La détection par des tiers est donc essentielle.

Pourtant il n'est pas toujours facile de savoir reconnaître les signes d'un mal-être. C'est pourquoi le déploiement de **Sentinelles** est un axe prioritaire dans le programme de lutte contre le mal-être agricole. Fin 2025, on comptait 320 Sentinelles formées en Picardie, dont 68 % qui participent activement au réseau via des temps de partage et d'approfondissement.

En 2025, un **théâtre forum** a permis de travailler sur le manque d'estime de soi, qui conduit à refuser la main tendue. Pour renforcer leurs compétences, 16 Sentinelles ont également suivi la formation **Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)**, afin de mieux reconnaître les troubles psychiques, adopter la bonne posture et orienter vers un professionnel.



→ Sensibiliser les professionnels au contact des agriculteurs

Si certains sont prêts à s'engager dans le réseau des Sentinelles agricoles, cela peut être plus compliqué pour d'autres. C'est pourquoi une première rencontre a été organisée dans l'Aisne à destination des professionnels en contact régulier avec les agriculteurs. Les 50 participants ont, grâce au théâtre forum, **revisité la relation agriculteur/conseiller** et expérimenté des postures adaptées face aux situations de mal-être.



Orienter : Ma Boussole Agricole

Face à une situation de mal-être, orienter vers le bon dispositif peut s'avérer complexe. Pour lever ces freins (multiplicité des acteurs, besoin d'anonymat, crainte du signalement) la MSA Picardie et ses partenaires ont lancé

MaBoussoleAgricole.fr

Ce site permet d'**identifier rapidement les aides adaptées et de contacter directement les structures référencées.**

Depuis son lancement le 31 juillet 2025, en présence d'Olivier Damaisin, coordinateur national du Plan de prévention du mal-être en agriculture, **1 630 personnes ont utilisé la plateforme**, principalement pour des problématiques liées à l'épuisement professionnel.



Scannez pour
accéder
au site



7 Piloter l'entreprise

● MSA en interne

Une immersion au cœur de la plateforme téléphonique

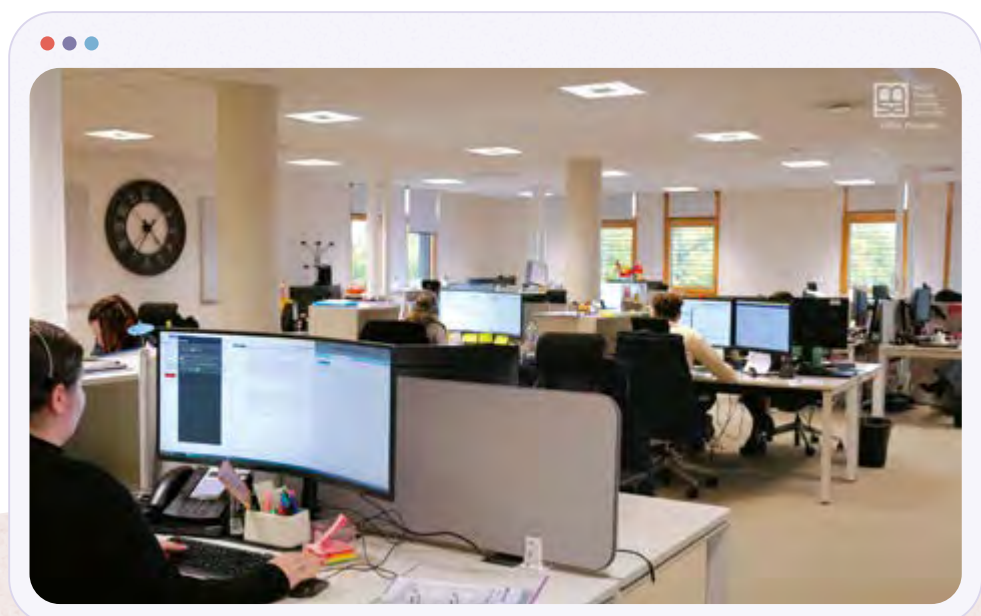
Une vidéo immersive met en lumière le quotidien de la plateforme téléphonique de la MSA Picardie. Basés à Boves, **20 téléconseillers répondent chaque jour à près de 1 000 appels**, couvrant l'ensemble des domaines de la protection sociale : santé, retraite, cotisations, contentieux.

En 2025, 192 270 appels ont été traités, soit 9 appels sur 10 pris en charge, et 5 365 rappels ont été réalisés. Avec un taux de satisfaction de **84 % sur la qualité des réponses apportées** et un temps d'attente moyen de 1 minute 28, la réactivité et le professionnalisme des équipes sont pleinement reconnus.

Une performance collective qui illustre l'engagement quotidien du Front Office au service des adhérents.



Scannez pour découvrir la plateforme téléphonique



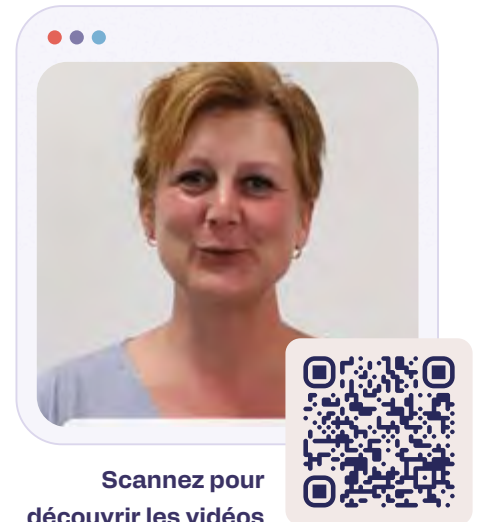
« Chapitre Inclusion » : promouvoir une culture inclusive

La commission handicap de la MSA Picardie propose « Chapitre Inclusion », une série de vidéos consacrée à la **sensibilisation et à la prise en charge du handicap en entreprise.**

Parce que de nombreux handicaps sont invisibles et parfois méconnus, leur reconnaissance au travail peut s'avérer complexe : compréhension des besoins, adaptation des postes, regard des collègues. Informer et sensibiliser constituent donc des leviers essentiels pour réduire les inégalités et favoriser un climat de confiance.

À travers trois vidéos témoignages, cette série permet de mieux comprendre le vécu des salariés concernés, de présenter les missions de la commission handicap et de rappeler le rôle des ressources humaines dans l'accompagnement des collaborateurs en situation de handicap.

Une initiative qui contribue à **renforcer un environnement professionnel plus inclusif, solidaire et bienveillant.**



Des sites optimisés pour une gestion plus responsable

Dans un contexte marqué par le développement du télétravail et des contraintes budgétaires, la MSA Picardie poursuit la **rationalisation de son patrimoine immobilier** afin d'adapter ses espaces de travail, maîtriser ses coûts et limiter son impact environnemental.

En 2025, cette démarche s'est notamment concrétisée par le lancement du projet de transformation du site de Beauvais. Conduit en étroite concertation avec le Conseil d'Administration, la réflexion engagée a abouti à la **signature d'un compromis de vente d'une partie du bâtiment.**

L'autre partie du site a fait l'objet d'une **réhabilitation complète durant quatre mois** : réaménagement des bureaux et des salles de réunion, optimisation des surfaces et création d'un espace de convivialité plus chaleureux, adapté aux nouvelles modalités de travail.

Ce projet a fortement mobilisé les équipes logistiques et informatiques, ainsi qu'un groupe de collaborateurs volontaires investis dans la décoration. Deux fresques réalisées par Géographeur, artiste local reconnu, ont apporté une touche personnalisée à ces nouveaux espaces de travail.



Par ailleurs, l'ensemble des sites de la MSA Picardie est désormais équipé d'un éclairage LED, moins consommateur d'énergie.

Malgré un contexte d'inflation marqué, ces actions ont permis de **réduire les coûts immobiliers de 150 000 € sur la période**. La démarche se traduit également par des évolutions en matière de mobilité : développement de la visioconférence, réduction de la flotte automobile et transition vers le bioéthanol, entraînant une diminution d'environ 30 tonnes de CO₂.



Un engagement fort en matière de conformité



Afin d'assurer une gestion rigoureuse des fonds publics qui lui sont confiés, la MSA Picardie s'appuie sur trois dispositifs complémentaires : **le contrôle interne, la vérification comptable et le contrôle externe**.

Le contrôle interne sécurise les processus et garantit le respect des procédures. La vérification comptable repose sur l'examen d'un échantillon de dossiers afin de s'assurer de la justesse des droits calculés. Le contrôle externe, quant à lui, vise à vérifier la conformité des déclarations des adhérents et cotisants au regard de la réglementation.

En 2025, près de **8 000 actions de contrôle interne, 5 000 vérifications comptables et 600 contrôles externes ont été réalisés**. La quasi-totalité des objectifs fixés a été atteinte. Par ailleurs, **un audit d'effectivité a validé à 100 % les 12 actions ciblées**.

Cette **exigence de qualité est reconnue au sein du réseau** : la MSA Picardie a été désignée, dans le cadre de la mutualisation, pour assurer la vérification comptable des retraites et des cotisations des non-salariés pour la région Centre-Nord (mutualisation dite nationale).



Journées de prévention

Comme chaque année, un groupe de travail composé de collaborateurs et de représentants du personnel de la MSA Picardie a conçu et organisé les journées de prévention à destination du personnel.

En 2025, le thème retenu « **Voyage au cœur du bien-être** » faisait **écho à la santé mentale, grande cause nationale de l'année**. Sept ateliers ont été proposés, en format individuel (15 à 30 minutes) ou collectif (45 minutes), autour de thématiques complémentaires : gestion des émotions, communication non violente, yoga des yeux, self-défense, réflexologie plantaire et massage assis.

Organisées les 4 novembre à Beauvais, 18 novembre à Boves et 25 novembre à Laon, ces journées ont rassemblé près de **300 collaborateurs**. Le taux de satisfaction exprimé dépasse 90 %, témoignant de l'intérêt et de l'adhésion des équipes.



Participation au 1^{er} Club des managers institutionnels

Le 3 juin 2025 s'est tenu, en distanciel, le premier Club des managers institutionnels du réseau MSA, **consacré à l'innovation managériale**. Cette instance réunit l'ensemble des managers des caisses afin de **partager les pratiques et favoriser l'intelligence collective**.

Acette occasion, la MSA Picardie a présenté son SharePoint « **Le blog manager** », **outil interne dédié à l'accompagnement managérial**. Cette intervention, animée par le laboratoire d'innovation local, a mis en lumière le dynamisme et l'agilité de la caisse en matière d'innovation managériale.



Réunion inter-régimes Synergie

Sous l'impulsion de l'URSSAF de Picardie, un groupe de travail inter-régimes appelé « Synergie » a été créé avec la CPAM et la CAF de la Somme.

Dix référents ont collaboré à l'organisation d'une **première rencontre des managers des différents organismes**. Le 28 mai 2025, quinze managers se sont réunis pour travailler en sous-groupes sur les bonnes pratiques managériales, partager leurs expériences et identifier des solutions communes.

Cette initiative illustre une volonté partagée de coopération territoriale et d'amélioration continue des pratiques.



Journées régionales des cadres dirigeants de la MSA

La Caisse Centrale de la MSA a reçu les Agents de Direction du réseau MSA à l'occasion des journées régionales afin de **partager les sujets d'actualité et de favoriser les échanges entre pairs**.

Tout comme les caisses de Bordeaux et de Clermont-Ferrand, la **MSA Picardie a été caisse organisatrice** et a accueilli, les 6 et 7 novembre 2025, une centaine de cadres dirigeants.

La qualité de l'accueil, l'organisation et le professionnalisme des équipes picardes ont été salués par les participants, renforçant le rayonnement de la caisse au sein du réseau des MSA.



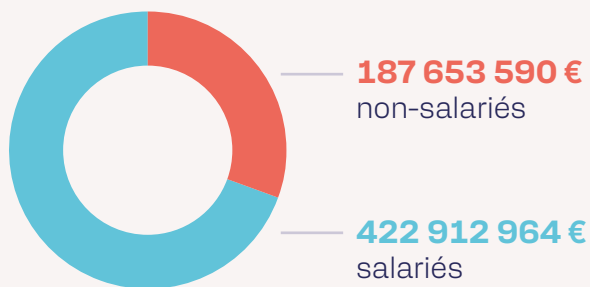


Les chiffres clés

L'essentiel

→ Cotisations émises

610,5 M€



Prise en charge partielle des cotisations : **691 bénéficiaires** • **768 000 €**



Plans de paiement sur cotisations sur salaires : **118** • **1 703 615 €**



Plans de paiement sur cotisations des non-salariés : **1 224** • **12 022 786 €**

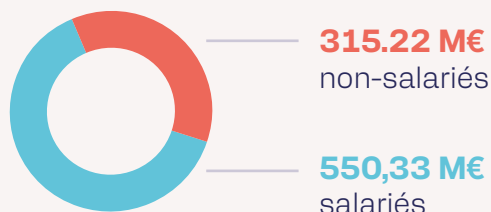


Remises majorations de retard octroyées par la Commission de Recours Amiable : **1 653 dossiers** • **897 671 € de remise** taux de remise **95,85 %**

→ Prestations versées

865,54 M€

(famille , retraite , maladie)



Remises d'indus de prestations octroyées par la Commission de Recours Amiable : **344 dossiers** • **458 170 €** taux de remise **59,68%**

→ Budget



2,9 M€
en fonctionnement

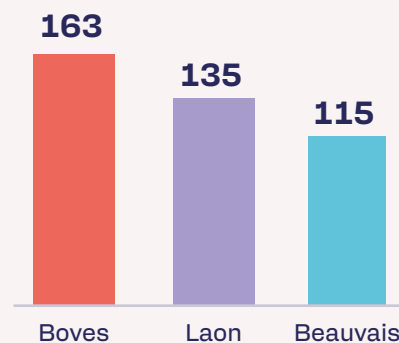


24,8 M€
en charges de personnel

→ Ressources humaines

413

collaborateurs répartis sur les 3 sites



L'essentiel

→ Action sanitaire et sociale

4.45 M€



→ 

339 473 €
pour les actifs
en difficulté
448 bénéficiaires

→ 

1 682 576 €
pour les
personnes âgées
1 074 bénéficiaires

→ 

935 813 €
pour les familles
2 515 bénéficiaires

→ 

1 497 412 €
pour les missions
nationales


1 969
personnes
accompagnées
individuellement



59 %
saliés
41 %
non-saliés

92
actions collectives
réalisées

3 450
personnes
bénéficiaires

 **152**
projets subventionnés

pour
148 partenaires | **861 237 €**
de montant total

→ Bien vieillir

384
actions
réalisées

 **381**
en présentiel

 **3**
en distanciel

 **54,6%**
des actions
déployées
en Picardie

4 447 personnes touchées
dont **1 957** en Picardie

→ Vie mutualiste

680
délégués

 **532**
délégués titulaires

 **148**
délégués suppléants

 **3**
représentantes UDAF

 **49**
actions de territoire

 **828**
heures de bénévolat

 **53%** de nouveaux
délégués

Et plus encore !

→ Parcours mal-être

 **313**
sentinelles formées


 **703**
personnes ayant
participé à des
actions collectives


 **54%**
des signalements
réalisés par des
Sentinelles

 **298** personnes ayant participé à des actions
d'accompagnement individuel

dont


75 
adhérents
accompagnés par le
dispositif Plume


59 
personnes suivies
dans le cadre
d'Horizon

63 
personnes dans le
cadre de soutien
psychologique

101 
accompagnements
répétitifs face à l'épuisement
professionnel


→ Stress assistance

 **112**
psychologues conventionnés
dans le cadre du dispositif
stress assistance


 **208**
adhérents ont bénéficié
d'une prise en charge

 **883**
consultations prises
en charges

→ Prévention et organisation des soins

 **14 762**
adhérent éloignés
des soins, de 25 à
74 ans, invités à se
rendre à un examen
de prévention

 **470 h**
de prévention santé
ménées dans les
établissements
scolaires ruraux
picards

 **40 213**
ressortissants
agricoles picards
invités à la
vaccination contre la
grippe saisonnière

 **+83,7%**
d'invités aux Instants
Santé par rapport à
2024

 **2**
nouveaux Contrats
Locaux de Santé
co-signés par la MSA
Picardie

→ Prévention et organisation des soins : Associations MSA Services

 **858**
évaluations
par Dom Eval

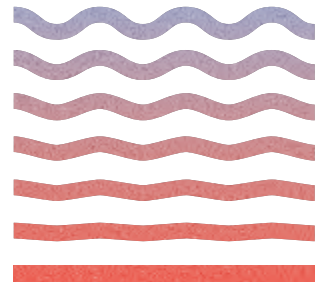
 **88**
sessions de formations
dispensées

 **3 357 h**
de
formation

 **109**
salariés
Avenir Rural

 **623**
stagiaires formés par
MSA Services Formations

 **91 288 h**
d'interventions
à domicile

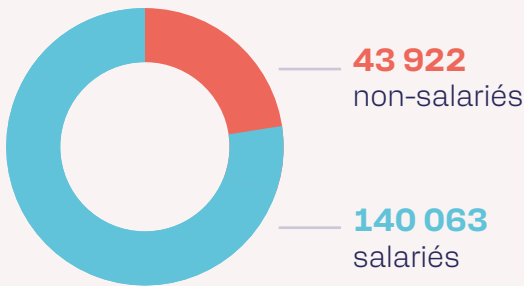


Les adhérents

→ Les adhérents

183 985

ressortissants



→ Santé



98 144

personnes protégées
en maladie



239,74 M€

de prestations santé
versées



24,66 M€

de prestations
accidents versées



6 198

bénéficiaires de
la complémentaire
santé solidaire

→ Contrôle médical et dentaire



5 633

avis pour le bénéfice d'une affection
longue durée



1 158

assurés reçus à une convocation
d'un praticien conseil



7 760

avis rendus pour la délivrance
d'indemnités journalières



368 292 €

notifiés dans le cadre de la lutte
contre la fraude et la gestion du risque



100 %

de réalisation du Plan National de la
Gestion du risque (cible : 97 %)



99,9 %

des avis d'arrêt de travail traités en
moins de 15 jours



99,7 %

des demandes d'accord préalable
traitées en moins de 15 jours



89,7 %

des rapports Incapacité Permanente
Partielle (IPP) transmis au MIM en moins
de 30 jours





→ Famille



11 668

familles allocataires

28,92 M€

de prestations familiales versées

→ Relations adhérents



192 270

appels traités

dont **5 365**
utilisateurs de
l'option de rappel



9 435

rendez-vous assurés

7 635
rendez-vous en
agence



51 510

mails traités

+ 11 %
de messages reçus
sur "Mon espace privé"



136 502

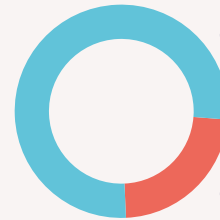
espaces
privés ouverts

86 %
en réception
électronique

→ Retraite

111 761

retraités



86 185
saliés

25 576
non-saliés



511,94 M€

de prestations retraite versées

→ Contrôles



**Contrôles
ACI**

7 668

contrôles réalisés

373

anomalies

283

avec incidence financière



**Contrôles
Vérification
comptable**

4 939

contrôles réalisés

524

anomalies

289

avec incidence financière



**Contrôles
externes**

585

contrôles réalisés

137

anomalies

1 474 749 €

de redressements cotisations

1 726 713 €

de redressements travail illégal

28 %

fréquence des redressements



27

**Processus
Métier Socle
répartis en
8 domaines**

Cotisations, Gestion de
l'entreprise, Population,
Santé, Partenaires
(GPCD), Famille, Plan
de maîtrise des risques
(ODS/RCT), Retraite



Les entreprises

→ Les entreprises

 **12 883**
chefs d'exploitation

 **7 330**
employeurs

 **744**
collaborateurs
d'exploitation

 **59 282**
salariés

 **2 617**
rendez-vous
avec les conseillers
en protection sociale

 **35**
animations
dispensées

501
participants

→ Santé sécurité au travail

 **3 160**
actions menées en entreprises

 **15 751**
convocations à un examen
en santé-sécurité au travail envoyées

Aides financières

AFSA

Aide financière simplifiée
agricole (AFSA) pour les
employeurs de main d'œuvre

188 715 €

 **85** dossiers

 montant moyen
2 220 €

AFSE

Aide financière simplifiée
exploitant (AFSE) pour les non-
employeurs de main d'œuvre

156 734 €

 **78** dossiers

 montant moyen
2 009 €

Crise sanitaire

Fièvre Catarrhale Ovine
(FCO)
employeurs

28 891 €

 **13** dossiers

 montant moyen
2 222 €

Crise sanitaire

Fièvre Catarrhale Ovine
(FCO)
non-employeurs

49 013 €

 **21** dossiers

 montant moyen
2 333 €



728 390 €

pour améliorer la sécurité
et les conditions de travail

Échangez avec la MSA Picardie



Sur notre site internet
picardie.msa.fr

Découvrez toutes les informations utiles sur notre site, et créez ou connectez-vous à votre espace privé pour consulter ou nous partager vos documents, poser vos questions en ligne, ou prendre rendez-vous.



Sur l'application
Ma MSA & moi

Téléchargez l'application sur mobile ou tablette pour consulter votre attestation de droit maladie et vos décomptes de remboursements, ou pour échanger avec la MSA.



Par téléphone
03 22 80 60 02

Contactez nos conseillers du lundi au vendredi de 9h à 17h.



En agence
Sur rendez-vous

Prenez rendez-vous sur votre espace privé ou par téléphone et rencontrez-nous dans l'une de nos agences :

Dans l'Aisne : à Laon, Saint-Quentin, Vervins*, Soissons et Château-Thierry.

Dans l'Oise : à Beauvais, Grandvilliers, Compiègne, Noyon*, Carlepont*, Guiscard* et Lamorlaye*.

Dans la Somme : à Boves, Abbeville, Montdidier et Péronne*.



Par courrier

Si vous ne pouvez pas envoyer de documents en ligne, écrivez-nous à l'adresse suivante :

MSA Picardie, 8 rue Victor Hugo, CS 70828 - 60010 Beauvais Cedex



santé
famille
retraite
services

MSA Picardie